



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article2005>

AU PROCES DE BOBIGNY DU JEUDI 20 OCTOBRE

- BDS - Les actions BDS -



Date de mise en ligne : vendredi 7 octobre 2011

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

MAHA, MOHAMED, OLIVIA ET ULRICH DOIVENT ETRE RELAXES !

(Rendez-vous à midi au Tribunal, M° Pablo Picasso)

Après le report de leur premier procès du 17 mars dernier, Maha, Mohamed, Olivia et Ulrich comparaitront à nouveau au Tribunal de Bobigny, le jeudi 20 octobre à partir de midi.

Ce qui leur est reproché ? L'incitation à la haine raciale et à la discrimination envers l'Etat d'Israël.
Pourquoi ? Parce qu'ils ont appelé à boycotter les produits provenant d'Israël.

Leur comportement s'inscrit dans la campagne internationale BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre l'Etat d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

Cette campagne BDS vise, à la demande de la société civile palestinienne et à l'image du mouvement qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud, un Etat qui poursuit en toute impunité une politique coloniale, d'apartheid et d'épuration ethnique contre le peuple palestinien : occupation et colonisation de la Cisjordanie, blocus de Gaza, refus catégorique du droit au retour des réfugiés, répression accrue contre les Palestiniens d'Israël.

Ce procès fait suite à de nombreux autres pour des motifs similaires (à Mulhouse, Perpignan, Paris, Bordeaux, Pontoise), et précède d'autres qui ont été reportés.

Après une longue audience portant sur les questions de fond, le dernier jugement, celui du tribunal de la 17ème Chambre correctionnelle du Palais de Justice de Paris le 8 juillet, relaxe la militante qui était poursuivie.

Il établit que « Dès lors que l'appel au boycott des produits israéliens est formulé par un citoyen pour des motifs politiques et qu'il s'inscrit dans le cadre d'un débat politique relatif au conflit israélo-palestinien, débat qui porte sur un sujet d'intérêt général de portée internationale, l'infraction de provocation à la discrimination fondée sur l'appartenance à une Nation n'est pas constituée. » Et il rappelle que « certains secteurs de l'opinion israélienne soutiennent BDS »

Le mouvement BDS remporte de nombreux succès, qu'il s'agisse des boycotts culturel, universitaire ou sportif, qu'il s'agisse de la contribution à la faillite de la société Agrexco, qui exportait des fruits et légumes, ou de la mise en difficulté de grandes sociétés telles que Véolia.

Mais les officines françaises au service de l'Etat d'Israël ne baissent pas les bras, et usent de tous moyens et de toute complicité pour continuer à harceler les défenseurs du droit international.

Confiants dans les droits du peuple palestinien et dans le développement de la Campagne BDS, nous ne nous laisserons pas intimider !

**NOUS CONTINUERONS A BOYCOTTER L'ETAT D'ISRAEL
JUSQU'A CE QU'IL SE CONFORME AU DROIT INTERNATIONAL !**

Campagne BDS France 21 ter Rue Voltaire 75011 Paris

Site : www.bdsfrance.org

Contact : campagnebdsfrance@yahoo.fr